



**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Visite de l'entreprise MECANAT lauréate du fonds de modernisation aéronautique

Brive-la-Gaillarde

DOSSIER DE PRESSE

25 novembre 2020

Sommaire



Le plan France Relance	page 3
Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance	page 4
Relancer la filière aéronautique	page 5
EUCLIDE INDUSTRIE - MECANAT, lauréate du fonds de modernisation aéronautique	page 6
AXIOMA et CRP : deux autres entreprises industrielles corréziennes lauréates du plan de relance	page 7

Le plan France Relance

La crise sanitaire a créé une situation économique sans précédent en France comme dans le reste du monde. Les mesures de confinement, la nécessité prolongée de mesures de distanciation et la perturbation des réseaux d'approvisionnement internationaux ont fortement affecté l'économie française.

Alors que **les mesures d'urgence mises en œuvre par le Gouvernement dès le mois de mars ont permis de préserver les revenus des ménages**, des effets économiques durables pourraient affaiblir le potentiel de croissance français.

Dans ce contexte, le 3 septembre 2020, le Premier Ministre a présenté le plan France Relance. Ce plan précise les différentes étapes pour réorganiser le pays sur le plan économique, social et écologique.



Le plan de relance, d'un montant de 100 milliards d'euros, bénéficie d'un financement de l'Union européenne à hauteur de 40 milliards d'euros.

Le plan de relance a pour objectif de soutenir les entreprises, l'emploi et les services publics et de bâtir la France de 2030 : une économie plus verte, plus compétitive, plus souveraine et plus solidaire.

Au-delà de son rôle immédiat de soutien à l'économie, **le plan de relance revêt un rôle structurel**, par les moyens accordés à **l'accélération des transitions écologique et numérique**, par son inscription dans l'agenda de réformes du Gouvernement pour **améliorer la compétitivité, l'attractivité et la productivité** et par l'objectif de **renforcer la souveraineté industrielle de la France.**

Pour cela, **le plan de relance s'articule en trois volets :**

- **l'accélération de la transition écologique et le verdissement de l'économie,**
- **le renforcement de la compétitivité et de la souveraineté économique,**
- **le soutien aux compétences et à la cohésion sociale et territoriale.**

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie

- ✓ **Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale**
 - dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie
- ✓ **Innovier, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive**
 - dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans
- ✓ **(Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience**
 - dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle
- ✓ **Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée**
 - dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées

Dès 2020, 800 M€ de crédits au bénéfice de l'industrie, renforcés en fin d'année (+330 M€)



Tous ces dispositifs sont opérationnels

Relancer la filière aéronautique



La filière aéronautique, avec près de **300 000 emplois industriels**, est **un des piliers de l'industrie française**. Elle a été particulièrement impactée par la crise sanitaire compte tenu du coup d'arrêt massif et brutal porté au transport aérien.

C'est pourquoi **un plan de soutien sectoriel a été annoncé le 9 juin 2020**, par Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, pour l'aéronautique. Un des enjeux de la relance de ce secteur réside dans le maintien de la faculté des entreprises à fabriquer les prochaines générations d'aéronefs.

Pour permettre à cette filière stratégique de rebondir après la crise, le Gouvernement a annoncé, dans le cadre de France Relance, le **lancement d'un fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement** visant à accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique de la filière aéronautique.

Le fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique

Doté de 100 millions en 2020 et de 300 millions sur trois ans, le fonds de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur.

En région Nouvelle-Aquitaine, au 23 novembre, 14 projets lauréats représentant un investissement productif de plus de 32 M€, bénéficieront d'un soutien de près de 10,4 M€ au titre du fonds de modernisation aéronautique.

EUCLIDE INDUSTRIE - MECANAT : lauréate du fonds de modernisation aéronautique

EUCLIDE INDUSTRIE – MECANAT est une des sociétés du groupe EUCLIDE INDUSTRIE, une PME à actionnariat familial implantée à Brive-la-Gaillarde, qui accompagne les donneurs d'ordre industriels dans la conception et la fabrication de pièces prototypes, de petites séries et d'ensembles mécaniques.

Le projet MECANAT CROISSANCE 2023 a pour objectif de mettre en place les technologies procédés et numériques permettant à la société de **développer l'activité de sous-traitance en usinage de précision** sur les marchés des grands donneurs d'ordre aéronautique et autres segments de marché (défense, énergie, biens d'équipements).

LE GROUPE EUCLIDE INDUSTRIE

 <p>Un groupe industriel spécialisé en mécanique de précision</p>		 <p>Un fournisseur de rang 1 dans des secteurs exigeants : aéronautique, spatial, défense, biens d'équipement, énergie-environnement, médical</p>
 <p>Un fonctionnement en réseau basé sur 3 BU, 5 entités spécialisées et agiles</p>	 <p>240 professionnels maîtrisant tous les métiers, de la conception à la fabrication et l'installation sur site</p>	 <p>Un chiffre d'affaires de 25 M€ Une croissance rapide</p>

Les principaux clients d'EUCLIDE INDUSTRIE - MECANAT

	<ul style="list-style-type: none"> ■ AÉRONAUTIQUE, SPATIAL & DÉFENSE <ul style="list-style-type: none"> - Pièces Embarquées ■ BIENS D'ÉQUIPEMENTS <ul style="list-style-type: none"> - Machines Outils, Concasseur - Machines Spéciales ■ ENVIRONNEMENT, EAU & ENERGIE <ul style="list-style-type: none"> - Fossile : oil & gas, renouvelable - Production électrique, nucléaire ■ MÉDICAL <ul style="list-style-type: none"> - Instruments chirurgicaux ■ OUTILS DE PRESSE <ul style="list-style-type: none"> - Moules, Pultrusion, Outils découpe à suivre ■ OUTILLAGES <ul style="list-style-type: none"> - Logistique, Production, Essai ■ MAINTENANCE
--	--

AXIOMA et CRP : deux autres entreprises industrielles corréziennes lauréates du plan de relance

AXIOMA

Entreprise lauréate de l'appel à projets « Secteurs stratégiques »
Brive-la-Gaillarde

1,130 M€

pour une meilleure résistance des cultures au changement climatique

SCALE INDUSTRIE AXIOMA (SIA) est un projet d'industrialisation porté par l'entreprise AXIOMA spécialisée dans la Recherche et le développement d'innovations biotechnologiques pour meilleure résistance des cultures aux effets du changement climatique.

AXIOMA souhaite devenir un acteur industriel français en innovant et en produisant de façon autonome sur le territoire.

CANALISATIONS REGARDS PREFABRICATION (CRP)

Entreprise lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels
Malemort – Territoire d'industrie Bassin de Brive – Périgord

800 000 €

pour construire une chaîne de production de canalisations à faible impact environnemental

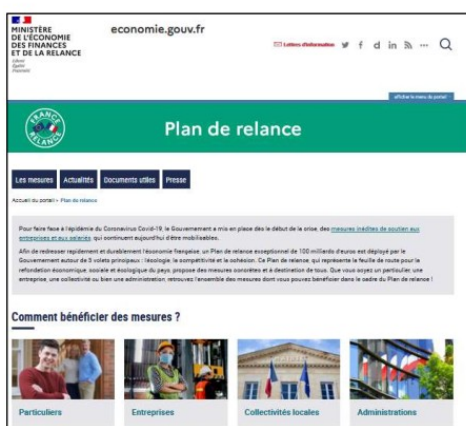
La société CRP est spécialisée dans la fabrication industrielle de produits en béton destinés aux secteurs des travaux publics.

Le projet s'articule autour de la construction d'une ligne de production entièrement robotisée, d'une centrale à béton automatique, et d'une nouvelle ligne de palettisation et contrôle d'étanchéité. L'enjeu est de substituer rapidement les marchés des regards eaux usées en plastique, importés de l'étranger, par ceux des regards propres en béton, disposant des mêmes performances techniques, notamment l'étanchéité, et de distribuer cette nouvelle gamme de produits sur tout l'hexagone.

Cette réalisation introduit une démarche vertueuse en termes d'impact environnemental, car contrairement aux produits d'importation en plastique, ceux en béton seront fabriqués localement, avec des composants naturels et recyclés, issus exclusivement de circuits courts.

Ce process industriel, élaboré par la société CRP et ses fournisseurs français et européens, est unique au monde, breveté depuis septembre 2020. Il est destiné aux entreprises de travaux publics, dont l'activité dépend à 70 % de la commande publique.

Retrouvez l'intégralité
des mesures du plan de relance
sur francerelance.gouv.fr



Retrouvez l'intégralité
de l'actualité de l'État en Corrèze
sur correze.gouv.fr

et sur tous nos réseaux sociaux

@Prefet19  